

Actualités législatives et jurisprudentielles en procédure civile

Vendredi 16 décembre 2022
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Gaëtan DI MARINO

Professeur émérite à
l'Université d'Aix-Marseille III
Avocat

Avec la participation de :

Jean-David CHAUDET
Responsable de la Commission de
Procédure Civile
Avocat au Barreau de Rennes
Cabinet Chaudet

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'Eurojuris
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Spécialités / compétences :

Procédure civile
Procédure d'appel

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-
comptables
Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de
formation certifié QUALIOP1. Cette
formation peut donc être prise en charge
par les organismes financeurs. Numéro
de déclaration d'existence
d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er juin 2022 au 31
décembre 2022 – Version 1

Programme du séminaire

Objectifs de cette formation : cette formation a pour objectif une mise à jour des connaissances en procédure civile, avec un passage en revue des dernières actualités législatives et jurisprudentielles.

Programme pédagogique de la journée :

Textes

Procédures sans audience

Mesures d'instruction – Ordonnances sur requête

Preuves

Motivation de la décision

Nullité – Fins de non recevoir

Prescription – Péremption - Forclusion

Ordonnance de clôture

Chose jugée

Rectification d'erreur matériel

Appel

Autres voies de recours

Exécution des décisions de justice

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)

Actualités législatives et jurisprudentielles en procédure civile

Vendredi 16 décembre 2022
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Gaëtan DI MARINO

Professeur émérite à
l'Université d'Aix-Marseille III
Avocat

Avec la participation de :

Jean-David CHAUDET
Responsable de la Commission de
Procédure Civile
Avocat au Barreau de Rennes
Cabinet Chaudet

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'Eurojuris
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Spécialités / compétences :

Procédure civile
Procédure d'appel

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables
Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de formation certifié QUALIOP1. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er juin 2022 au 31 décembre 2022 – Version 1

- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Textes
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : Doctrine générale et déroulement de l'instance
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : L'appel, la cassation, l'exécution des décisions de justice
- 17h15-17h30 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Avec la crise sanitaire, nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom.

Il est demandé à tous les participants souhaitant suivre une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet (préférez le filaire au wifi) ainsi que d'une webcam.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 480 € TTC, soit 400€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en présentiel : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 852€ TTC, soit 710 € H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.